

DÉCOUVREZ LA TOSCANE AUVERGNATE AUTREMENT !

*Au guidon de belles anciennes
des années 50/80...*

*Partez à l'aventure sur les chemins
bucoliques de la Toscane auvergnate.*

*Une région tout en douceur lovée
entre les terres de Limagne
et les premiers contreforts du Forez.*

*Entre plaine et montagne,
venez profiter de la joie
du pilotage d'un véhicule ancien !*

*A vous les recherches de trajectoires
à 45 km/h en descentes et les longues
méditations en montées, parfois
agrémentées d'un léger pédalage !!!*

*En famille ou entre copains,
faites une pause pique-nique
dans un espace verdoyant calme et boisé
ou un petit « resto » avant de repartir
vers de nouvelles rencontres,
de nouveaux lieux à découvrir.*

**FAITES ROULER VOS SOUVENIRS,
RÉALISEZ VOS RÊVES !**

TARIF

Location de mobylettes des années 50 à 80

Au départ de « la Pireyre »

Départ possible de tout autre lieu
dans un rayon de 30 kms

Casque, antivol, assurance,
carburant compris

La 1/2 journée : 35,00€

La journée : 50,00€

Une caution de 300 €
est demandée par véhicule loué.

Autres formules

Location de motos années 50
Formules à la demande

CONTACT

Julien PAROTIN
La Pireyre

63160 EGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM
Tél. 06 88 30 35 55
julmotocyclettes@orange.fr



J'AI 15 ANS...

POUR 1 HEURE

POUR 1 JOURNÉE

POUR 1 SEMAINE

...

TOUTE L'ANNÉE,
POUR SEULEMENT 35 €,
PRENEZ LA ROUTE AVEC UNE
MOBYLETTE DES ANNÉES 50/80
ET REDÉCOUVREZ AVEC
L'INSOUCIANCE DE VOS 15 ANS,
LES PLAISIRS SIMPLES DES BALADES
ENTRE COPAINS.



Motobecane 88



Solex 3800



Honda 125 CBS (1972)

En toute simplicité, vous ne vous occupez de rien.
Vous enflez casque et gants qui vous sont fournis.
Vous vous installez au guidon d'un véhicule
entretenu et

**A VOUS LA LIBERTÉ
SUR LES ROUTES
DE LA RÉGION DE BILLOM.**

POUR REVIVRE LES SOUVENIRS
DE SES 15 ANS
ET S'EN CONSTRUIRE DE NOUVEAUX
AU GUIDON DE BELLES MÉCANIQUES
DE LÉGENDE, IL SUFFIT :

D'être âgé d'au moins 18 ans,
être titulaire d'un permis de conduire auto
ou moto de plus de 2 ans.
*(une copie du permis de conduire obligatoire
et une pièce d'identité seront demandées)*

Bien entendu, vous ne laisserez pas conduire
le véhicule par d'autres personnes.
Vous respecterez le code de la route durant
la période de location et vous porterez
les protections nécessaires et obligatoires
mentionnées dans le contrat de location !